

4-14 ans
Colos nationales
dès 6 ans
ccas.fr



SÉJOURS EN RÉGION RHÔNE-ALPES

COLOS Hiver 2025

INSCRIPTIONS jusqu'au 19 novembre

Carte & adresses des centres



VOTRE ENFANT SERA AFFECTÉ SUR L'UN DE CES CENTRES. VOUS CONNAÎTREZ LE LIEU DÉFINITIF À LA RÉCEPTION DE L'AVIS D'AFFECTATION. RENDEZ-VOUS SUR VOS SITES DE CMCAS POUR EN SAVOIR PLUS !

ARZAY

Village vacances CCAS
Chemin des vignes
38260 Porte-des-Bonnevaux
Tél : 04 74 54 28 11

SAINTE-CROIX-MONTLUEL

SCI Domaine de Sainte-Croix
Chemin du château
01120 Sainte-Croix
Tél : 04 78 06 65 40

SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER

Centre de vacances CCAS
Cité Machefert
38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER
Tel : 04 76 64 52 81

SAINT-JEAN-DE-SIXT

Village vacances CCAS
«Le Crêt»
74450 Saint-Jean-de-Sixt
Tél : 04 50 63 21 77

ÉDITO

Chers enfants, chers parents,

Nous fêtons, cette année, les 60 ans de la reprise de la gestion des Activités Sociales. À cette occasion, revenons ensemble sur notre histoire foisonnante.

Étroitement liées au Statut National des Industries Électriques et Gazières, les Activités Sociales ont été créées le même jour, le 22 juin 1946, à travers le même décret. Vous le savez certainement, elles sont issues d'un mouvement ouvrier socio-éducatif, **l'éducation populaire**, afin d'investir le nouveau temps libre conquis que sont les congés payés. La gestion des Activités Sociales passe alors entre les mains du mouvement ouvrier, qui en fera un puissant outil au service des agents pour des vacances au plein air.

En 1947, Marcel Paul devient le premier président du Conseil Central des Œuvres Sociales (CCOS), ancêtre de la CCAS, et la première réunion d'orientation sur la jeunesse est organisée avec 35 destinations créées, plaines, montagnes et mer, permettant les premiers départs de 7500 enfants.

Ces colonies de vacances, non-mixtes, ont alors une durée d'un mois, et sont destinées aux 6 - 14 ans. Les départs des garçons et des filles sont alternés, avec un trousseau vestimentaire complet remis à chacun. Les colos seront progressivement ouvertes jusqu'aux 18 ans avec les caravanes en ligne.

À savoir, les colos ont été initialement mises en place pour les enfants malades afin de leur permettre d'aller au grand air et favoriser leur rétablissement. Elles ont ensuite évolué vers des colos pédagogiques avec l'objectif de changer de milieu social et d'environnement, autour de thématiques culturelles, scientifiques ou sportives.

En 1970, nous sommes les premiers à créer des séjours pluriels pour les enfants aux besoins particuliers (exemple : paramédicaux et handicaps), interdits alors à l'époque.

En 1976, nous sommes également précurseurs dans la mixité garçon/fille.

Les colos sont aujourd'hui **de véritables vacances pour grandir**, avec un projet éducatif riche, du vivre ensemble, de la citoyenneté, de l'émancipation et de la prise d'autonomie. Elles continuent sans cesse d'évoluer pour répondre à vos besoins et à vos attentes, dans le partage et la solidarité **PAR et POUR les enfants**.

Vos colos de proximité pour l'hiver 2025 sont prêts : embarquez vers l'univers qui vous fait rêver, super héros, mangas ou encore street culture ! Autant de choix pour vous inspirer !



Un suivi de ces aventures sera disponible sur « Regardmonséjour » pour les parents et vous pouvez même partir avec un ami (voir la demande de jumelage). Nous vous souhaitons de très belles vacances à tous !

Deborah Mora,

*Présidente de la CMCAS Bourg-en-Bresse,
Au nom des présidents des CMCAS de la région Rhône-Alpes*

Simon LOISEAU

Président de la CMCAS Loire

Frédéric CHARVET

Président de la CMCAS Pays de Savoie

Deborah MORA

Présidente de la CMCAS Bourg-en-Bresse

Pascal RIONDET

Président de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône

Salvador CARINENA

Président de la CMCAS Valence

Axel DEBUS

Président de la CAS Lyon





Vos enfants ont besoin de vous !

Les accompagnateurs sont des agents des IEG.

Chers parents, actifs et inactifs, votre rôle en tant qu'accompagnateur est essentiel pour assurer le bon déroulement de la colonie. Le voyage fait partie intégrante du séjour et, en tant que convoyeur, vous participez ainsi pleinement au succès des colos de vos enfants ! Malheureusement, le manque de convoyeur peut impacter la tenue d'une colonie.

N'oubliez pas que si vous êtes agent actif, vous pouvez bénéficier d'un détachement pour ces journées ! Il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre CMCAS. Quant à vos conjoints et enfants majeurs, ils ont également la possibilité d'accompagner les enfants en colonie. Les frais de repas et d'hébergement sont évidemment pris en charge. Votre CMCAS se tient à disposition pour plus d'informations.

Les colos de proximité, idéales pour un 1^{er} départ !

Dans la région Rhône-Alpes, près de chez vous, les CMCAS organisent des séjours pour les enfants, dès l'âge de 4 ans. Ces séjours, dits « de proximité », sont conçus pour favoriser les premiers départs car ils présentent plusieurs avantages : **des séjours courts, à partir de 4 jours pour les plus petits** , à proximité du lieu de résidence et proposant des activités tournées vers l'éveil, l'autonomie et l'initiation.



JE VOUDRAIS ALLER EN COLO...

Viens, on t'attend ! Toute une équipe d'animateurs est là pour te faire passer de superbes vacances. Ils organisent les journées et préparent des activités. Tu peux choisir et aussi en proposer avec tes idées. Les animateurs t'aideront à réaliser tes projets en toute sécurité. Et tu vas te faire plein de nouveaux copains et copines !

ET SI JE VEUX PARTIR AVEC UN AMI ?

Le jumelage est désormais possible dès 6 ans avec un copain ou une copine des IEG ! Renseigne-le sur la fiche d'inscription.



... MAIS JE NE SAIS PAS COMMENT ÇA SE PASSE...

Rassure-toi ! Rien n'est imposé, à part les règles de vie en collectivité, qui seront définies à ton arrivée : horaires de repas, moments de toilette, respect de soi et des copains. Tu ne seras jamais seul, il y aura toujours un adulte pour t'écouter, te consoler, t'aider... Tu peux emmener ton doudou pour te rassurer. Tes parents auront régulièrement de tes nouvelles grâce au blog « regardemonséjour », sur lequel les animateurs et toi, si tu le souhaites, mettez quelques photos de vos journées bien remplies.



... CAR JE NE SUIS JAMAIS PARTI !

De vraies vacances à ton rythme ! Le séjour se déroule selon le rythme de vie de chacun. Si tu dors, on ne te réveillera pas ; si tu n'as plus faim, on ne te forcera pas à finir ton repas ; les activités ne sont pas imposées et sont adaptées à ton âge.

Alors tu as envie de nous rejoindre ?

Feuillette vite ce catalogue pour trouver le séjour qui te fait envie.

Pour toutes questions, votre CMCAS est à votre écoute.



Légendes givrées

Tu aimes les châteaux-forts, les chevaliers, chevaleresses, princes, princesses ?

Viens te déguiser, chasser le dragon et faire de jolies poteries. Rejoins-nous dans ce monde merveilleux de jeux et d'histoires. Ton doudou est le bienvenu dans cette aventure !

THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES*
LÉGENDES GIVRÉES	23 février au 1 ^{er} mars 7 jours	19	6041	Arzay ou St-Jean-de-Sixt
	26 février au 1 ^{er} mars 4 jours 	20	6042	ou St ^e -Croix-Montluel

*Vous connaîtrez le lieu définitif à la réception de l'avis d'affectation.



Le retour des héros

Tu es prêt à relever des défis et à accomplir des missions allant de voyages héroïques à des aventures mystérieuses ?

Alors ce séjour est fait pour toi ! Viens vivre une expérience unique et mémorable, remplie d'histoires palpitantes, de défis, et de moments magiques autour de tes héros préférés !



Manga Mania

漫画風
吹き出し

Tu es passionné de mangas et d'animés ?

Tu rêves de plonger dans l'univers de tes héros préférés tout en faisant de nouvelles rencontres ? Manga Mania t'offre une aventure unique, mêlant créativité, amusement et immersion dans la culture japonaise. Ce séjour te permettra d'apprendre les techniques de base pour dessiner tes personnages préférés ou vivre l'expérience du cosplay et donner vie à ton propre héros. Rejoins-nous dans cet univers fascinant et viens explorer une nouvelle passion !

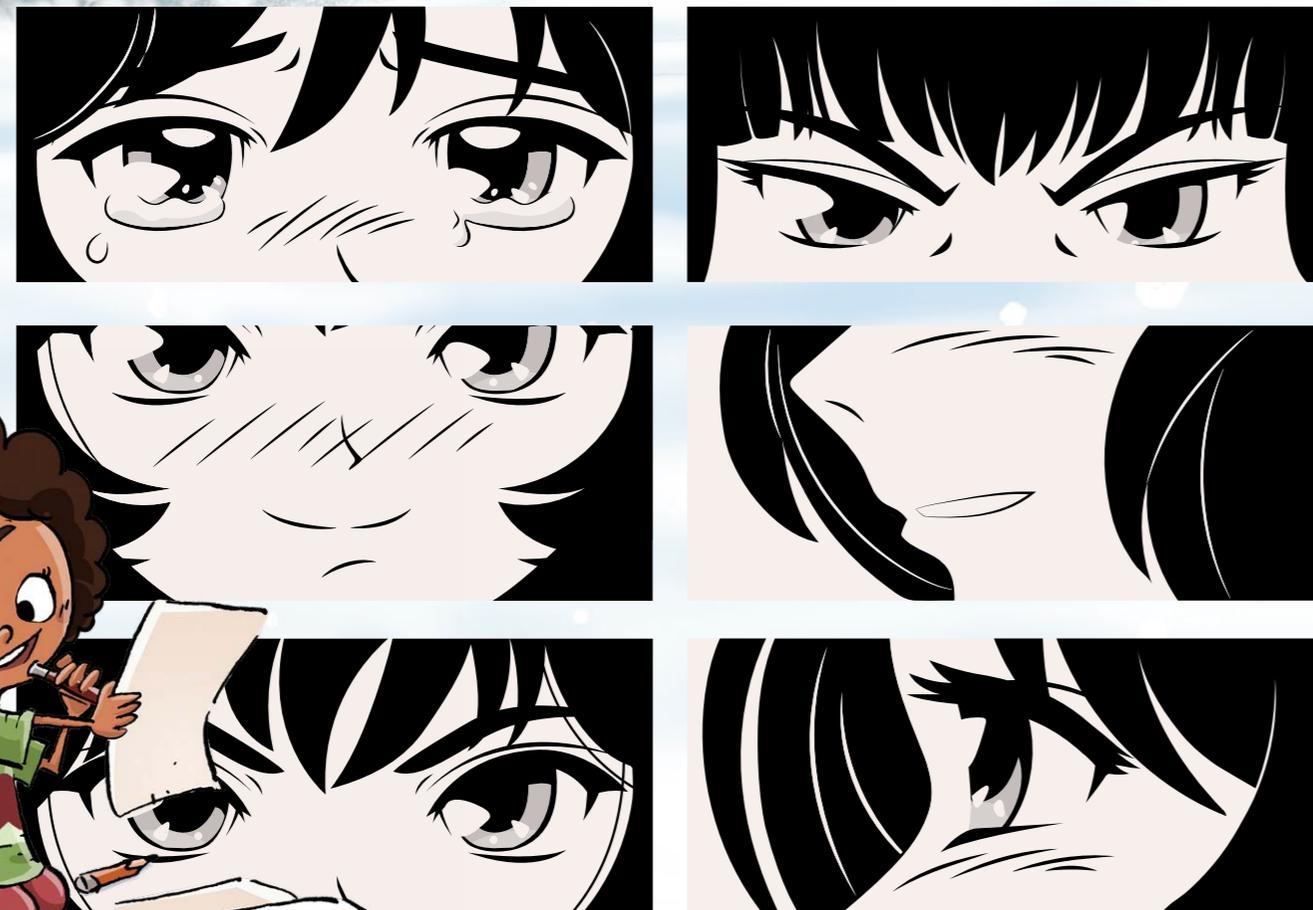


THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES
LE RETOUR DES HÉROS	23 février au 1^{er} mars 7 jours	19	6040	S'-Hilaire-du-Rosier

THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES
MANGA MANIA	23 février au 1^{er} mars 7 jours	19	6043	S'-Hilaire-du-Rosier

BD, Manga...

Action, humour ou romance, aventure ou polar...
 Viens explorer différents univers et thématiques avec des professionnels de l'illustration et du scénario. Tu pourras apprendre plusieurs techniques, dont la création de planches, pour te perfectionner dans ce domaine. Emballe tes crayons et viens vivre une aventure haute en couleurs !



... et street culture

La street culture tu connais ou pas ?
 Inscris-toi et viens découvrir différentes activités autour du street art :
 initiation au graff, hip-hop, rap et plus encore... Laisse place à ton imagination et à ta créativité pour une colo 100% urbaine !



THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES
BD, MANGA & STREET CULTURE	23 février au 1^{er} mars 7 jours	19	6039	S^{te}-Croix-Montluel



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ARRIVÉE ET RETOUR DES JEUNES

• Séjours 4-5 ans :

Les convoyages aller/retour sont de la responsabilité des parents. Ces séjours s'inscrivent dans la proximité géographique, l'accueil sur le centre se fera le matin et les départs auront lieu l'après-midi du dernier jour. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

• Séjours 6-14 ans :

Les jeunes arriveront sur le centre de vacances en fin de matinée. Un déjeuner est prévu à leur arrivée. À l'issue du séjour, leur départ aura lieu après le déjeuner.

INSCRIPTIONS

Elles se dérouleront **jusqu'au 19 novembre**. Après cette date, les inscriptions pourront être acceptées dans la limite des places disponibles dans les séjours de la même tranche d'âge.

CARNET DE LIAISON

Il sera à faire valider auprès de votre CMCAS ou SLVie 15 jours après réception de votre avis d'affectation. Il comprend la fiche sanitaire, le trousseau de base et le droit d'utilisation de l'image de votre enfant à signer. La fiche sanitaire doit être scrupuleusement remplie et signée (vaccins obligatoires, autorisation parentale, éléments d'ordre médical).

CONVOYAGES

Les accompagnateurs sont des bénévoles, souvent parents d'enfants partant en centres de vacances. Les CMCAS sont en recherche permanente de personnes. Si vous désirez vous impliquer dans cet acte bénévole, vous pouvez vous renseigner auprès de votre SLVie ou CMCAS.

Attention : Pour tout départ anticipé, une demande argumentée doit être transmise auprès de votre président ou présidente de CMCAS. Un document vous sera remis pour vous permettre de récupérer l'enfant.

Les conditions générales sont identiques à celles des séjours nationaux CCAS : voir site internet ccas.fr.



ACCUEIL DE JEUNES À BESOIN PARTICULIER

Tous les séjours jeunes de la CCAS peuvent devenir « Pluriels ». Cela signifie qu'ils peuvent accueillir des jeunes ayant besoin d'une attention particulière, d'un accompagnement, d'une surveillance personnalisée et adaptée, ou encore, de soins paramédicaux : situation de handicap, allergies alimentaires, maladie chronique stabilisée (ex : diabète, épilepsie, intolérance au gluten)...

Ce dispositif permet à votre enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions pour son séjour, l'équipe d'animation étant adaptée et sensibilisée à ses besoins spécifiques.

Renseignez-vous auprès de votre SLVie ou CMCAS qui vous mettra en contact avec l'Assistant Action Sanitaire et Sociale de votre CMCAS. Vous pourrez alors lui poser toutes vos questions et préparer ensemble la demande de vacances de votre enfant.

Le service en ligne intitulé « RegardeMonSéjour »

vous permettra de retrouver la « lettre aux jeunes », premier contact entre le directeur du séjour et votre enfant, puis de prendre des nouvelles de votre enfant pendant la colo et de suivre les activités réalisées.

TROUSSEAU DE BASE



Ce trousseau vous est donné à titre indicatif. **Il est recommandé de l'adapter en fonction de la saison et de l'activité choisie par votre enfant.**

Nous vous conseillons de marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements. Un sac de voyage ou une valise à roulettes est recommandé pour plus de praticité lors du transport de votre enfant.

- 2 pyjamas ou chemises de nuit
- 6 sous-vêtements (slips, culottes...)
- 6 paires de chaussettes (dont 1 en laine)
- 5 tee-shirts
- 2 pulls et 1 gilet (polaire si possible)
- 2 pantalons, jupe ou robe
- 2 survêtements
- 1 veste
- 1 K-way
- 1 maillot de bain
- 1 casquette ou chapeau
- 1 paire de chaussures de marche ou de baskets
- 1 paire de bottes
- 1 paire de chaussons ou pantoufles
- 2 serviettes et gants de toilette
- 1 trousse de toilette avec brosse à dents, dentifrice, savon, shampoing, brosse ou peigne
- 1 crème solaire et lunettes de soleil
- 1 nécessaire à courrier (avec timbres)
- 1 sac à dos (pour activités de plein air)
- 1 gourde.
- 1 serviette de table en tissu
- 1 tenue pour la boum



TARIFS DES SÉJOURS



Trouve les Sept différences

COEFFICIENTS SOCIAUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Séjours CCAS France	Inférieur à 4747	4748 à 7123	7124 à 8899	8900 à 10 680	10 681 à 13 056	13 057 à 15 425	15 426 à 17 802	17 803 à 21 362	21 363 à 28 480	28 481 et plus
	0,35	0,5	0,7	0,8	1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5
4 - 5 ans 4 jours	28,22	40,32	56,45	64,51	80,64	88,70	96,77	104,83	112,90	120,96
4 - 5 ans 7 jours	46,92	67,03	93,84	107,24	134,05	147,46	160,86	174,27	187,67	201,08
6 - 8 ans 7 jours	46,92	67,03	93,84	107,24	134,05	147,46	160,86	174,27	187,67	201,08
9 - 11 ans 7 jours	56,01	80,01	112,01	128,02	160,02	176,02	192,02	208,03	224,03	240,03
12 - 14 ans 7 jours	60,37	86,24	120,74	137,98	172,48	189,73	206,98	224,22	241,47	258,72



Fiche d'inscription

COLOS HIVER 2025

SÉJOURS DE PROXIMITÉ - HIVER 2025
À REMETTRE À VOTRE SLVie OU CMCAS

IDENTIFICATION OUVRANT DROIT

Nom

Prénom

N° identifiant NIA*

*Numéro à relever sur votre attestation Carte Activ'

CMCAS SLVie

CONTACT

Tél Perso Tél Pro

E-mail

Je souhaite être accompagnateur oui non

CHOIX DES SÉJOURS

Fais 2 choix pour t'assurer une place !

1^{er} CHOIX

Code Session

Code Activité

2^{ème} CHOIX

Code Session

Code Activité



**INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
19 NOVEMBRE !**

Et les colos nationales
à partir de 6 ans ?

Sur ccas.fr !



IDENTIFICATION PARTICIPANT

Nom

Prénom

Sexe

Date de naissance

SÉJOURS DE PROXIMITÉ

4-5 ans 6-8 ans 9-11 ans 12-14 ans

DEMANDE DE JUMELAGE (à partir de 6 ans)



L'AMIE	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
NIA de l'ouvrant droit	
CMCAS	

La CCAS donne la possibilité à votre enfant de partager son séjour avec un ami des IEG à partir de 6 ans. Pour que les enfants soient affectés ensemble à un même séjour, les deux demandes doivent être strictement identiques en terme de session et d'activités. Toutefois, le jumelage se fera en fonction des places disponibles. S'il manque des places ou si des choix différents ont été formulés, les demandes seront examinées individuellement.